

Assistant de Vie Aux Familles (ADVF)

Le métier d'Assistant de vie aux familles est **au cœur de l'humain**. En intervenant aux domiciles des clients, **vous êtes un réel soutien** pour toutes les personnes que vous accompagnez que ce soit **enfants, familles, personnes âgées en perte d'autonomie et/ou personnes en situation de handicap**.

Grâce à des missions variées, **vous contribuez au bien-être** des clients dans le respect de leur vie privée. De plus, vous garantissez leur sécurité en mettant en œuvre des gestes et des techniques appropriés pour les **accompagner dans les actes essentiels du quotidien**.

A qui s'adresse la formation ?

Pour préparer le titre professionnel Assistant de Vie Aux Familles (ADVF), **aucun diplôme minimum** n'est requis.

Cette formation est faite pour vous si vous êtes :

- Volontaire et motivé,
- A l'aise avec l'outil informatique,
- Sensible à l'attention portée à l'autre,
- Reconnu(e) pour votre grande bienveillance et votre sens du contact,
- Attentif à la satisfaction client

Conditions d'admission - Comment ?

Après avoir déposé un dossier de préinscription comprenant votre **CV** et un **test de positionnement**, vous participez à une **réunion d'information collective suivi d'un entretien individuel** pour valider votre projet professionnel.

À propos de la formation

Durée
14 mois

Rythme **1,5 jour formation**
3,5 jours entreprise*

100% en distanciel

(Elearning, classes virtuelles, podcasts...)

*en fonction du calendrier prévu par l'organisme de formation partenaire.

Certification

Titre Professionnel de niveau 3 (**CAP/BEP**), en partenariat avec et délivré par nos partenaires Skill and You et Afpa. Certification **Assistant de Vie Aux Familles** délivré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
Code diplôme : certification enregistrée au RNCP sous le numéro 35506

Le certificat **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** vient compléter la certification du Titre Professionnel.

Programme de formation

Entretien le
logement et le linge
d'un particulier

Accompagner les
personnes dans les
actes essentiels du
quotidien

Relayer les parents
dans la prise en
charge de leurs
enfants à leur
domicile

Accompagner la
personne en situation
de handicap vivant à
domicile

Quelles compétences allez-vous développer ?

🔗 Entretien du domicile 🔗 Garde d'enfants 🔗 Services à la personne

🔗 Règles Hygiène & Sécurité 🔗 Relation client

Évaluations

Tout au long du parcours de formation, vous serez évalué par le biais :

- De mise en situation professionnelle pour valider la maîtrise des gestes professionnels
- D'un dossier professionnel
- Des évaluations réalisées en cours de formation - ECF (sauf pour la VAE)

Lors de la session d'examen, le candidat présente soit le certificat « acteur prévention secours aide et soins à domicile » (APS - ASD), soit le certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité

- D'un entretien final face à un jury professionnel pour valider le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences attendues.

La certification est découpée en 4 blocs de compétences.

Compétences développées

Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle lors d'une prestation d'entretien.
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile du client.
- Entretenir le logement et le linge grâce aux compétences professionnels acquises.

Accompagner les parents dans la prise en charge de leurs enfants

- Définir le cadre de l'intervention avec les parents.
- Accompagner l'enfant dans toutes les étapes de la vie quotidienne en garantissant sa sécurité.
- Participer à l'éveil de l'enfant par des activités éducatives et ludiques.
- L'assister lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
- Contribuer à son autonomie physique, intellectuelle et sociale.
- L'aider à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- L'assister lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

Accompagner les personnes en situation de handicap

- Prendre en compte la personne dans son cadre de vie et en lien avec son entourage.
- L'aider à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie.

Contact

cfa@ouicare.com

Le CFA met en place toutes les conditions nécessaires pour garantir l'égalité des droits des personnes en situation de handicap à l'accès à la formation, à la qualification, et à la validation de leur parcours.

L'Académie Oui Care - CFA - 85 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72100 Le Mans - SAS au Capital de 6000 € - Siret : 752.148.361.00021 R.C.S. Le Mans - NAF : 8559A enregistré sous le numéro 5270196772. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat